



Le 01/08/2024

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Au titre de l'article L. 120-1 du Code de l'environnement

Révision du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
– Economie Circulaire (PLPDMA) du SYDEM Dômes et Combrailles pour la
période
2024-2029

Du lundi 5 août au lundi 9 septembre 2024 inclus, il sera procédé à la mise à disposition du public du dossier concernant la révision du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés – Economie Circulaire (PLPDMA) 2024-2029 du territoire du Sydem Dômes et Combrailles.

Durant cette période de consultation publique, le projet de PLPDMA du Sydem sera consultable sur la page « Prévention – Programme Local de Prévention » du site internet du Sydem (<https://www.sydem-domescombrailles.fr>). Le dossier sera téléchargeable depuis l'application et le site internet Panneau Pocket. Le dossier sera également disponible au format papier au siège administratif du Sydem Dômes et Combrailles, 37 route de Pulvérières – Le Vauriat – 63230 Saint-Ours-lès-Roches du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Les intéressés pourront consigner leurs observations par écrit, sur un registre ouvert à cet effet, ou les adresser par voie postale ou électronique aux adresses





indiquées ci-dessous, en spécifiant leur Nom/Prénom/Commune et structure s'ils en représente une :

Service prévention – Sydem Dômes et Combrailles – 37 route de Pulvérières – Le Vauriat – 63230 Saint-Ours-les-Roches

prevention@sydem63.fr

Seules les observations reçues avant le lundi 9 septembre minuit seront acceptées.

A la fin de cette mise à disposition, Le Sydem Dômes et Combrailles recueillera les avis formulés et en fera un bilan synthétique. Le PLPDMA sera ensuite adopté à l'automne par les organes délibérants du SYDEM et de ses collectivités adhérentes.

Le projet final sera mis en ligne fin 2024 sur le site internet du Sydem et envoyé au Préfet et à l'ADEME.

